

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-DE-L'ÎLE-
DE-MONTRÉAL TENUE LE JEUDI 25 FÉVRIER À 7 H 45,
PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Présences :

Madame Louise Béliveau	Monsieur Yvon Jasmin
Madame Lyne Constantineau	Madame Marianne Le Roux
Monsieur Daniel Cyr	Monsieur Louis Letellier de Saint-Just
Monsieur Norman Décarie	Madame Alida Piccolo
Madame Lucie Gérin	Madame Nathalie Pigeon
Dr Pierre Gfeller	Madame Josephine Primiani
Madame Pierrette Guillaud	Dre Christiane Richard
Madame Geneviève Hotte	Madame Lucy Rodrigues

Absences :

- Dr Zahi Abou Chacra
- Madame Manon Boily
- Monsieur Michel Janosz
- Monsieur Denis Lafortune

Membres de la direction présents :

- Dre Josée Savoie, DGA
- Madame Marie-France Simard, DGA
- Madame Diane Brière, directrice adjointe en périnatalité, enfance et jeunesse

M^{me} Jocelyne Delorme fait la prise de notes.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1 CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente déclare la séance ouverte à 7 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 25 février 2016.

1. POINTS STATUTAIRES

- 1.1 Constatation du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. POINTS DE DÉCISION

2.1 Nominations

- 2.1.1 Directrice adjointe des services professionnels – Organisation des projets cliniques, accès et volet qualité et évaluation des pratiques
- 2.1.2 Chef de département de médecine générale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- 2.1.3 Responsable des services de sages-femmes
- 2.1.4 Directeur des services techniques

3. PROCHAINE ASSEMBLÉE

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2. POINTS DE DÉCISION

2.1 Nominations

Dr Gfeller informe les participants que cette séance extraordinaire a été convoquée pour procéder à diverses nominations, et ce, avant la prochaine séance régulière du conseil d'administration du 23 mars prochain.

2.1.1 Directrice adjointe des services professionnels – Organisation des projets cliniques, accès et volet qualité et évaluation des pratiques

Dre Josée Savoie est invitée à présenter ce point. Faisant suite à la transformation du poste de directeur adjoint des services professionnels – Volet chirurgie et développement de la pratique professionnelle, pour le poste de directeur adjoint des services professionnels – Organisation des projets cliniques, accès et volet qualité et évaluation des pratiques, le président-directeur général a entrepris le processus de dotation de ce poste, auquel a participé la présidente du conseil d'administration, M^{me} Geneviève Hotte. Une candidature a été retenue, soit Dre Christiane Arbour. Les membres ont reçu préalablement le curriculum vitae de Dre Arbour. Dr Gfeller résume les principales expériences professionnelles de Dre Arbour.

L'organisation tient à la féliciter pour sa nomination, à lui offrir son soutien et tous les vœux de succès.

ATTENDU la structure administrative de la direction déterminée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour notre établissement;

ATTENDU la transformation du poste de directeur adjoint des services professionnels – Volet chirurgie et développement de la pratique professionnelle;

ATTENDU les articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* qui prévoient

notamment qu'il revient au conseil d'administration de nommer un cadre supérieur et de déterminer son salaire;

ATTENDU le processus de dotation entrepris par le comité de sélection pour procéder aux entrevues de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection est en mesure de soumettre une recommandation unanime sur la candidature de la personne à retenir;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de sélection :

- de procéder à la nomination de Dre Christiane Arbour au poste de directrice adjointe des services professionnels – Organisation des projets cliniques, accès et volet qualité et évaluation;
- de lui accorder la rémunération déterminée par le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le tout selon les règles établies par le MSSS. L'entrée en fonction de Dre Christiane Arbour est prévue le 7 mars 2016.

Rés. 2016-02/388

M^{me} Hotte informe les membres du conseil d'administration de la décision de l'organisation de les impliquer dans le processus de sélection des cadres supérieurs. Une banque de candidats provenant des membres indépendants du conseil d'administration sera créée pour participer, et ce, à tour de rôle, aux prochains comités.

2.1.2 Chef de département de médecine générale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Dre Josée Savoie informe les participants qu'à la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département de médecine générale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens transitoire et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination pour la proposition de nommer du Dr Marc Gagné à titre de chef du Département de médecine générale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

Des modifications au projet de résolution sont apportées et acceptées à l'unanimité.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la nomination du Dr Marc Gagné à titre de chef du Département de médecine familiale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, le Dr Gagné se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Implanter un département unique de médecine familiale pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et des services intégrés selon les différentes missions.
- Maintenir et faire progresser la mission universitaire du département, tant en enseignement qu'en recherche. À cette fin, il devra se faire seconder par un membre impliqué dans le milieu universitaire.
- Être sensible à notre responsabilité populationnelle en améliorant la prise en charge de toute notre clientèle et en apportant une attention particulière à l'accessibilité en médecine de famille présentement, tels les soins à domicile, les CHSLD ainsi que les patients inscrits au GACO.
- Piloter la transition des services requise par les dispositions de la Loi 20, en particulier la diminution prévue de la contribution des omnipraticiens aux services hospitaliers.

Rés. 2016-02/389

2.1.3 Responsable des services de sages-femmes

M^{me} Marie-France Simard explique que suite à l'autorisation et au financement reçus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la mise en place de la Maison des naissances sur le territoire Villeray – Petite Patrie, des affichages de poste ont été faits pour obtenir des services de responsable de sages-sages; M^{me} Marleen Dehertog répondait aux critères de sélection. Les membres ont pris connaissance préalablement de son curriculum vitae et du contrat de service. Ce contrat, d'une durée de trois ans, respecte les normes gouvernementales et doit être approuvé par le conseil d'administration. Il prendra effet à compter du 6 juin 2016.

M^{me} Diane Brière, directrice adjointe en périnatalité, enfance et jeunesse, se joint à la conférence téléphonique à la demande de Dr Gfeller à partir de ce point pour répondre aux différentes questions des membres. Les membres souhaitent que M^{me} Dehertog s'acquitte de ses fonctions de façon exclusive avec le CIUSSS. Elle exercera certaines activités graduellement d'ici le 6 juin 2016. Dr Gfeller remercie M^{me} Brière. Celle-ci quitte la conférence.

ATTENDU la mise en place de la Maison des naissances;

ATTENDU QUE la *Loi sur la santé et les services sociaux* prévoit que l'établissement opérant une Maison des naissances doit convenir d'un contrat de service avec une responsable des sages-femmes;

ATTENDU QU' il est de la responsabilité du conseil d'administration de convenir d'un contrat d'une durée de trois (3) ans;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu :

- de mandater et d'autoriser Dr Pierre Gfeller, président-directeur général, à signer le contrat avec M^{me} Marleen Dehertog pour agir à titre de responsable des sages-femmes;
- de lui accorder la rémunération prévue à l'entente MSSS-RSFQ 2014.

Rés. 2016-02/390

2.1.4 Directeur des services techniques

Dr Gfeller informe les membres que, suite à la vacance du poste de directeur des services techniques, le président-directeur général a entrepris le processus de dotation afin de pourvoir ce poste. Actuellement, M. Pierre Choinière assume les fonctions de directeur des services techniques intérimaire jusqu'à la nomination de son successeur, car il a été nommé l'automne dernier comme directeur des projets stratégiques immobiliers. Une candidature a été retenue, soit M. Frédéric Cossette, présentement directeur adjoint à l'entretien et à l'exploitation des immeubles du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. Les membres ont pris connaissance préalablement de son curriculum vitae. Dr Gfeller résume les principales expériences professionnelles de M. Cossette.

L'organisation tient à féliciter M. Cossette pour sa nomination, à lui offrir son soutien et tous les vœux de succès.

ATTENDU la structure administrative de la direction déterminée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour notre établissement;

ATTENDU la vacance du poste de directeur des services techniques;

ATTENDU les articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* qui prévoient notamment qu'il revient au conseil d'administration de nommer un cadre supérieur et de déterminer son salaire;

ATTENDU le processus de dotation entrepris par le comité de sélection pour procéder aux entrevues de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection est en mesure de soumettre une recommandation unanime sur la candidature de la personne à retenir;

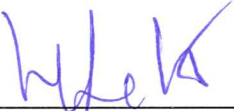
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de sélection :

- de procéder à la nomination de M. Frédéric Cossette au poste de directeur des services techniques;
- de lui accorder la rémunération déterminée par le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le tout selon les règles établies par le MSSS. L'entrée en fonction de M. Frédéric Cossette est prévue le 7 mars 2016.


Rés. 2016-02/391

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Hotte remercie les membres de leur présence. L'assemblée est levée à 8 heures 30.



Geneviève Hotte
Présidente



Pierre Gfeller, M.D.
Secrétaire